

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981
CIRCONSCRIPTION DE PAU

André LABARRÈRE

Candidat du Parti socialiste

L'élection de François Mitterrand à la Présidence de la Répulique est un événement capital pour notre pays. Quelles que soient nos opinions politiques chacun de nous a pu constater la force tranquille et la sérénité du Président élu.

Au soir du 10 mai, François Mitterrand a lancé à tous les Français un message de confiance et d'espoir : « Nous avons tant de choses à faire ensemble ». Sans doute, la marge de manœuvre est-elle, pour l'instant, encore étroite, car le passif du précédent septennat s'avère encore plus lourd que ce que l'on craignait. Mais le Gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie saura redresser le cap sous la conduite de Pierre Mauroy dont on connaît le réalisme et la sagesse. Selon sa propre formule, « la rigueur s'alliera à l'imagination et l'efficacité à la clarté ». Les premières mesures prises ont prouvé que ce n'étaient pas là de vains mots.

MESURES SOCIALES ET RELANCE

Il s'agissait, en effet, comme l'avait promis François Mitterrand, de concrétiser notre souci de venir en aide aux plus défavorisés tout en relançant la machine économique. Il convenait de promouvoir un changement progressif, adapté aux possibilités économiques. La première étape a consisté à relever le SMIC (10 %), les allocations familiales (25 %), le minimum vieillesse (25 %), les allocations logement (50 % en deux temps), l'allocation aux handicapés portée à 1 700 francs.

Ces mesures vont redonner une impulsion nécessaire à l'activité de nos entreprises sans pour autant, comme la droite hypocrite voudrait le faire croire, mettre en péril leur trésorerie, car divers mécanismes de soutien ont déjà été mis en place (réduction de 50 % des cotisations sociales sur les salaires jusqu'à 1,2 du SMIC ; déblocage de crédits du Fonds d'action conjoncturelle) et d'autres seront élaborés dans le proche avenir (aménagements fiscaux) et le moyen terme (réforme de la taxe professionnelle).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

Plus généralement, il appartient au nouveau gouvernement de mener une action en profondeur. Certes dans un premier temps, il a fallu faire face à la tempête monétaire dont on a cherché abusivement à le rendre responsable alors qu'il n'était même pas en fonction et qu'elle est due à la hausse brutale des taux d'intérêt survenue... aux Etats-Unis dès février. Des hommes honnêtes de l'ancienne majorité, comme Jean-Pierre Fourcade, n'ont pas hésité à estimer positives les premières mesures prises par Pierre Mauroy pour défendre le franc. A plus long terme, la réduction progressive du chômage, l'harmonisation de l'éducation, de la formation et de l'emploi, l'aide à la reconversion, libéreront les énergies mal employés et les forces potentielles jusqu'ici ignorées sinon méprisées.

Dans le domaine agricole, il est essentiel de se rendre compte que le maintien d'une population active nombreuse est nécessaire non seulement pour satisfaire les besoins alimentaires du pays mais aussi pour sauvegarder la vie rurale. Les agriculteurs ne sont-ils pas les gardiens d'un patrimoine irremplaçable : maintien de l'espace, protection de l'environnement, tradition de participation communale, vie associative, langues et cultures régionales ? C'est pour cela aussi qu'il faut mettre fin à la désertification des campagnes et rétablir le plein emploi. Nous devons aider au maintien et au développement de l'exploitation familiale.

Le gouvernement va s'employer à développer les potentialités de « l'énergie verte » (exploitation des déchets et plantations énergétiques), à réorganiser les marchés, à harmoniser les prix, pour assurer à chaque agriculteur le revenu auquel son labeur lui donne droit.

L'ensemble du pays ne pourra que tirer bénéfice d'une économie forte et saine : elle seule est le garant d'une authentique politique de la solidarité nationale.

SOLIDARITÉ

Cette solidarité ne doit pas apparaître comme une charge ni comme l'expression d'un vœu pieux (qui ne se souvient des gadgets giscardiens : Madame Ceci, Monsieur Cela ?). C'est la raison pour laquelle a été constitué un Grand Ministère de la Solidarité, doté de réels moyens budgétaires, administratifs, et humains, qui coiffe trois secrétaires d'Etat : Famille, Personnes âgées et Sécurité sociale.

Dans cette perspective, chaque décision prend un sens différent, car l'action est inspirée par une vision globale. Des problèmes qui peuvent sembler spécifiques, comme ceux des handicapés, ne peuvent se traiter qu'au travers d'une conception nouvelle et originale : c'est l'ensemble des services publics qui doit prendre en charge tous les besoins des handicapés au niveau de la vie courante. Outre la relavorisation des pensions, il est indispensable que les services publics et privés leur soient normalement accessibles.

Sur un plan différent, la politique familiale doit permettre d'atteindre un nouvel équilibre par une série de mesures prévues (concernant les conditions de logements ou la durée du travail) qui

s'intègrent dans un tout harmonieux. De même le respect des droits des femmes ne doit plus être un slogan subalterne de démagogie électoraliste, comme ce fut le cas sous Giscard, mais il doit, concrètement, assurer aux femmes la liberté et l'égalité, en particulier dans le travail.

Il importe aussi de rendre leur dignité aux personnes âgées. Sait-on que 1 900 000 personnes ne percevaient avant le 10 mai que 1 416 F par mois ? Sait-on que la spéculation immobilière a contribué, avec la bénédiction de l'ancien régime, à chasser de leur logement des milliers et des milliers de personnes âgées ? En plus de la hausse des diverses prestations, le gouvernement de Pierre Mauroy va mettre en œuvre une série de dispositions, telles que le développement de l'aide ménagère et des soins à domicile, qui rendront à chacun autonomie et dignité. Sur le plan local les personnes âgées ont été à même d'apprécier la politique menée par un maire socialiste malgré l'absence d'une aide gouvernementale.

Enfin on n'aurait garde d'oublier la juste indemnisation des rapatriés, si longtemps promise par l'ancienne majorité et toujours différée.

ÉDUCATION NATIONALE ET LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

L'important est de donner à l'Education nationale les moyens d'assurer sa mission et c'est aussi d'offrir à chacun la possibilité de choisir les pôles d'éducation qu'il souhaite, comme l'enseignement religieux par exemple. Le pluralisme des idées, des croyances, des ethnies et l'indispensable droit à la différence trouveront ainsi la liberté de s'exercer et de s'épanouir au sein d'un service public ouvert à tous les enfants, à tous les parents, à tous les enseignants.

Le Président de la République a souhaité que la mise en place de ce grand service public soit le résultat d'une négociation et non d'une décision unilatérale. En attendant que les négociations aboutissent les contrats d'association seront respectés. Aux établissements privés qui vivent sous le régime du contrat simple il sera proposé de conclure un contrat d'association afin de les rapprocher du service public et d'assurer au personnel la sécurité de l'emploi.

Ces propositions excluent toute spoliation et tout monopole. Elles respectent la liberté de l'enseignement, qui ne sera nullement remise en cause. Car il s'agit, dans l'intérêt des enfants et des familles, d'établir la paix scolaire non de rallumer des conflits inutiles.

RÉFORME RÉGIONALE

Les réformes fondamentales que nous entendons réaliser n'impliquent pas, bien au contraire, la « bureaucratisation » que les détracteurs de mauvaise foi font semblant d'y découvrir. En effet, le système que nous proposons repose sur un postulat simple et clair : donner un pouvoir de réflexion et de décision aux collectivités locales et régionales.

Loin de renforcer la tutelle de l'Etat, ce système va redonner leur autonomie aux communes, aux départements et aux régions — cette autonomie que le pouvoir giscardien leur a toujours refusée en dépit de déclarations fallacieuses et répétées. Les communes doivent pouvoir décider de leur politique sans subir le poids d'une tutelle préfectorale, et le choix des citoyens ne doit pas être imposé par des décisions d'irresponsables parisiens. Dans chaque département, le Conseil général retrouvera son autonomie ; le pouvoir exécutif sera confié à son président et non plus à un agent du gouvernement. Au niveau régional, seront créés des « collectivités territoriales », qui formeront la clé de voûte de l'ensemble ; avec des moyens financiers réels, elles pourront exploiter au maximum leurs ressources humaines et économiques dans tous les domaines (industrie, commerce, agriculture, tourisme, formation, recherche, etc...).

Ces mesures vont donner à chaque citoyen de nos régions la chance nouvelle d'exercer ses talents et ses responsabilités dans le respect de la solidarité locale, régionale et nationale. Elles vont donner son plein sens à la formule : « Travailler, Vivre et Décider au Pays ».

Tels sont les grands axes de cette autre politique que le gouvernement de Pierre Mauroy a déjà commencé à mettre en œuvre. Nous n'avons pas le droit de décevoir l'immense espoir qui est né le 10 mai avec l'élection de François Mitterrand, en particulier l'espoir de tous ceux qui sont directement ou indirectement les victimes du chômage et de l'injustice sociale.

Le 10 mai, la majorité des Français a marqué clairement sa volonté de changement. Cette volonté il est essentiel de la confirmer le 14 et le 21 juin, en élisant une Assemblée nationale dont la majorité soit conforme à la majorité présidentielle.

Pour donner à la France les députés dont elle a besoin :

Votez A. LABARRÈRE - G. LABAZÉE

Georges LABAZÉE

Instituteur
Maire-adjoint de Viven
Conseiller général de Thèze

André LABARRÈRE

Député sortant - Maire de Pau
Conseiller général de Jurançon
Président du Conseil régional
Ministre chargé des relations avec le Parlement

Vu, le Candidat.

MARRIMPOUEY JEUNE - PAU